

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MRC DE MONTMAGNY TENUE À MONTMAGNY LE MARDI 8 MARS 2022 À 19H00, À LAQUELLE SONT PRÉSENTS LES MAIRES SUIVANTS :

MESDAMES DANYE ANCTIL ET CHANTAL CÔTÉ, MESSIEURS ALAIN FORTIER, BRUNO GAGNÉ, RICHARD GALIBOIS, PIERRE GARIÉPY, DONALD GILBERT, GILLES GIROUX, FRÉDÉRIC JEAN, LAURENT LAVERDIÈRE, LOUIS LACHANCE, MARC LAURIN, ALAIN ROBERT, ALAIN TALBOT

SOUS LA PRÉSIDENCE DE MME JOCELYNE CARON, PRÉFET DE LA MRC DE MONTMAGNY

ÉGALEMENT PRÉSENTS : Mme Nancy Labrecque, directrice générale, et M. Daniel Racine, directeur général adjoint et coordonnateur en aménagement.

CONTRIBUTION DU MILIEU MUNICIPAL

- CONSIDÉRANT le projet de complexe culturel et sportif en santé durable issu de la concertation avec les organismes partenaires de la région;
- CONSIDÉRANT que ce projet est l'outil principal de la nouvelle Signature innovation en santé durable de la MRC de Montmagny;
- CONSIDÉRANT le volet 1 (culture) et le volet 2 (sport) de ce projet qui pourrait se réaliser par phase, mais dans une perspective de globalité et que cette globalité est nécessaire en ce qui concerne les commanditaires (somme actuellement amassée de 2,5M \$ sur un potentiel de 5M \$), mais aussi pour la réalisation de l'aspect communautaire important dans le concept en santé durable;
- CONSIDÉRANT les scénarios préparés afin de démontrer l'implication financière de la région en considérant des programmes existants (PAFIRS et PQI);
- CONSIDÉRANT également qu'avec la révision des coûts (post pandémie), le projet global est passé de 43M \$ à 56,8M \$;
- CONSIDÉRANT qu'il s'agit d'un projet important visant à « changer les choses » en ce qui concerne nos statistiques en santé peu enviables et aussi pour l'attractivité de notre milieu;
- CONSIDÉRANT des comparables de projets réalisés ailleurs au Québec qui démontrent que les milieux ruraux, compte tenu des conditions équivalentes relativement aux programmes, doivent consentir un effort fiscal très important afin de doter le milieu d'infrastructures innovantes, modernes et compétitives, ce qui tend à appauvrir davantage les milieux ruraux ou carrément qui empêche les milieux ruraux de se doter de telles infrastructures attractives, ce qui accentue encore plus le déclin des milieux ruraux à demeurer compétitifs;

- CONSIDÉRANT que l'enjeu des infrastructures modernes dans les milieux ruraux est le même que le déploiement d'Internet haute vitesse dans les communautés rurales : avant la reconnaissance de ce service prioritaire par le gouvernement du Québec, les milieux ruraux devaient travailler à investir des millions de dollars, c'est-à-dire plus de 10M \$ selon une étude réalisée en 2018 par la MRC, en collaboration avec quatre autres MRC limitrophes, ce qui contribuait à creuser l'écart entre les grandes agglomérations et les milieux ruraux en termes d'investissements et d'attractivité;
- CONSIDÉRANT la mobilisation historique du milieu pour ce projet structurant;

2022-03-03

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme si ici au long elle était reproduite.

QUE le Conseil de la MRC de Montmagny retienne le scénario suivant qui confirme une contribution du milieu de 7,665M \$ (soit 4.665M \$ des municipalités et 3M \$ de la communauté d'affaires) pour le projet de complexe culturel et sportif en santé durable:

SCÉNARIO 2 (PQI-ENTRETIEN 50%)			
ESTIMATION FÉVRIER 2022 (conditions du PQI, avec entretien à 50%)			
	Montant	Pourcent. Investissement	
Programme G. du Québec (équivalent PQI)	30 661 600 \$	80%	
Emprunt à LT - Municipalités	4 665 400 \$	12%	
Levée de fonds	3 000 000 \$	8%	
TOTAL	38 327 000 \$	100%	

ADOPTÉ

Jocelyne Caron, préfet (Signé)

Nancy Labrecque, dir. gén. et sec.-très.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME,
MONTMAGNY, ce 11^e jour de mars 2022



Nancy Labrecque, directrice générale